



## **Extrait du procès-verbal des Délibérations du Conseil d'Administration**

### **du SYNDICAT MIXTE DEPARTEMENTAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT**

#### **Délibération n° 2315**

**L'an Deux Mille Vingt et Un et le 18 janvier** de 18h00 à 19h30, le Conseil d'Administration du Syndicat Mixte Départemental de l'Eau et de l'Assainissement, dûment convoqué s'est réuni dans les locaux du Conseil Départemental de l'Ariège en raison des contraintes sanitaires, sous la présidence de Madame Christine TEQUI, Présidente.

**Présents** :

Madame Christine TEQUI

Messieurs Daniel BESNARD, Jacques ESCANDE, Jean-Paul FERRE, Daniel GONCALVES, René MASSAT, Alain MAYODON, Alain METGE, Thierry PORTET, Jean-Claude SERRES, Jean-Marc TEISSEIRE.

**Présents par visioconférence** : Messieurs Jean-Claude COMBRES, Patrick LAFFONT, Louis MARETTE, Alain ROCHET, Marc SANCHEZ, André VIDAL, Pierre VIEL  
Madame Elisabeth CLAIN

**Excusés** : Messieurs Jean-Pierre BOIX, Augustin BONREPAUX, Jean CAZANAVE, Alain GARNIER, Christian LOUBET, Francis MAGDALOU

**Absent** : Messieurs Henri BENABENT, Raymond BERDOU, Jean-Luc COURET

**Procuration** :

Madame Christine TEQUI a pouvoir de Messieurs Jean-Pierre BOIX et Augustin BONREPAUX

Monsieur René MASSAT a pouvoir de Monsieur Francis MAGDALOU

Monsieur Jacques ESCANDE a pouvoir de Monsieur Jean CAZANAVE

Monsieur Jean-Claude SERRES a pouvoir de Monsieur Alain GARNIER

Monsieur Daniel GONCALVES a pouvoir de Monsieur Christian LOUBET

#### **Objet**

**Election et installation de la commission Travaux**

Madame la Présidente rappelle que diverses commissions siègent au sein du SMDEA.

Deux commissions ont été renouvelées lors de l'assemblée générale du 25 novembre dernier, à savoir la Commission d'Appel d'Offres et la Commission Consultative des Services Publics Locaux.

A présent, il convient de constituer la Commission Travaux. Cette commission se réunira, à la demande de la Présidente, autant que de besoin pour déterminer les différents scénarios retenus dans les schémas directeurs ou la programmation des travaux en matière d'investissement.

Elle est composée d'un Président, des référents territoriaux, de membres du Conseil d'Administration et de délégués souhaitant y siéger.

Il est proposé la composition suivante :

**Président :**

SERRES Jean-Claude

**Membres :**

ESCANDE Jacques  
GONCALVES Daniel  
ROCHET Alain  
TEISSEIRE Jean-Marc  
BESNARD Daniel  
METGE Alain  
BERDOU Raymond  
VIDAL André  
BENABENT Henri  
MAYODON Alain  
CLAUSTRES Hervé  
LACROIX Sébastien

\* \*

\*

*Vu le rapport présenté au Conseil d'Administration*

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration,

**APPROUVE**

ledit rapport.

**AUTORISE**

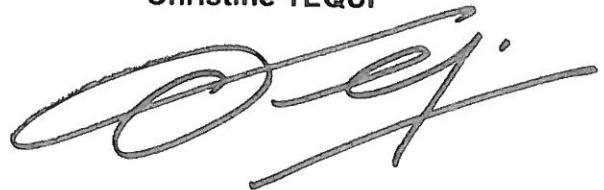
Madame la Présidente, ou son délégataire, à instituer la commission Travaux avec les membres cités ci-dessus.

\* \*  
\*

*Adopté à l'unanimité.*

*Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que ci-dessus.*

**La Présidente du SMDEA  
Christine TEQUI**



Je soussignée, Christine TEQUI, Présidente du  
Syndicat Mixte Départemental d'Eau et  
d'Assainissement de l'Ariège  
Certifie le caractère exécutoire du présent acte,  
à compter du **22 JAN. 2021**  
Informe que la présente délibération peut faire  
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant  
le Tribunal Administratif dans un délai de deux  
mois à compter de sa publication.  
A Saint Paul de Jarrat, le **22 JAN. 2021**

**La Présidente  
Christine TEQUI**

Reçu en Préfecture le : **22 JAN. 2021**  
Publié ou Notifié le : **25 JAN. 2021**